



# ACTION MISSIONNAIRE

## TIMBRES

vingtième année - Trimestriel n° 77 – octobre 2009

### Editorial

Persévérons !

L'éditorial du trimestre dernier était teinté de pessimisme. Le titre, qui comportait le mot : « mais ! », et la dernière phrase montraient notre espoir et notre foi en Dieu pour nous aider à résoudre les problèmes et les difficultés.

Et bien, aujourd'hui, si tout n'est pas résolu, notamment pour le local, nous affirmons par la foi que nous devons tous persévérer, aussi bien dans la prière que dans notre travail.

En effet, nos ventes habituelles ont augmentées, davantage de clients viennent acheter, et nous avons fait quelques belles ventes par internet ou par correspondance. Nous voyons l'amorce de la reprise, et notre Dieu saura combler tout manque. C'est pour cela qu'il ne faut pas se décourager, et persévérer dans notre travail pour cette œuvre, les besoins sont tellement importants, et le verset ci-dessous nous incite bien à agir fidèlement pour les besoins de ceux qui se sont engagés dans le travail missionnaire.

Que Dieu les bénisse.

Soyez remerciés et bénis, vous tous qui œuvrez pour la Mission, par l'intermédiaire de l'AMT.

Merci aussi aux donateurs qui ont commencé à nous aider pour les dépenses de fonctionnement.

Jacques Turle

*« Bien-aimé, tu agis fidèlement dans ce que tu fais pour les frères, et même pour des frères étrangers, lesquels ont rendu témoignage de ta charité, en présence de l'Église. Tu feras bien de pourvoir à leur voyage d'une manière digne de Dieu. Car c'est pour le nom de Jésus Christ qu'ils sont partis, sans rien recevoir des païens. Nous devons donc accueillir de tels hommes, afin d'être ouvriers avec eux pour la vérité. »*

(3<sup>ème</sup> Epître de Jean v. 5 à 8)

### Envois pour la Mission

troisième trimestre 2009

- 2 100 € : Soutien financier de Joëlle Morris, au Bangladesh ;
- 2 520 € : Pour les projets de développement communautaire, au Cambodge ;
- 300 € : Parrainage d'une classe de maternelle de l'école chrétienne Salamon, au Cambodge ;
- 900 € : Aide pour favoriser la scolarité des enfants démunis, au Sénégal ;
- 300 € : Accueil des enfants des rues, au Mali ;
- 450 € : Soutien de 10 orphelins de Tananarive, à Madagascar.

### Exposition vente

La prochaine exposition vente de l'A.M.T. aura lieu le samedi 28 novembre 2009. Nous comptons sur la grâce de Dieu pour le bon déroulement de cette journée.



## Conseils techniques

### ❖ Attention !

Nous ne prenons plus de bibelots car cela prend de la place, et nous en vendons peu. Si vous pouvez les vendre vous-même, faites-le et envoyez éventuellement les sommes récoltées.

❖ **Découpage :** Il ne faut pas couper les fragments d'enveloppe ni trop près des timbres (vous risquez de couper les dents), ni trop loin car nous devons reprendre le découpage. Environ 2 à 3 mm autour du timbre suffisent.

❖ **Les livres et vieux documents :** si vous envisagez l'envoi de livres, il est toujours préférable, autant que possible, de les faire parvenir directement à Lyon, à **François Chevrier** à l'adresse suivante :

**3, rue Mazard  
69002 LYON**

[cfchevrier@yahoo.fr](mailto:cfchevrier@yahoo.fr) ou 06 08 26 09 84

Mais **attention**, prenez contact avec lui avant de les envoyer :

- Il peut être absent, dans ce cas il faudra attendre pour l'envoi,
- Tous les livres ne sont pas vendables, il pourra vous conseiller.

Par exemple, les journaux, les magazines, les brochures, les livres abimés, les livres scolaires et les cassettes vidéo ne sont pas récupérés.

Merci.

### ❖ Attention !

Veillez à bien affranchir vos colis et vos lettres parfois un peu chargées, car nous payons des frais supérieurs au coût de l'affranchissement, merci.

### ❖ Attention !

Veillez aussi à bien consolider vos envois, car certains colis ou lettres nous sont livrés éventrés, merci.

## Assemblée Générale 2009

L'Assemblée Générale qui s'est tenue le 14 mars 2009 a voté à l'unanimité la modification de certains statuts de l'AMT.

Il s'agissait d'adapter nos statuts trop figés, notamment pour des modifications pouvant être simplement réglées par un règlement intérieur, sans remettre en cause les statuts eux-mêmes.

La principale modification concerne l'état de membre de l'AMT, et par conséquent les modalités de vote.

Jusqu'à présent, les membres de l'AMT étaient des chrétiens de l'Eglise Evangélique de Rouen et de ses annexes (ceci provenait historiquement de la création de l'association au sein de l'Eglise de Rouen).

Maintenant, peuvent être adhérents de l'AMT, les Chrétiens des Eglises Evangéliques des ADD de France, engagés dans ce travail pour l'AMT et sur recommandation écrite du Pasteur de leur Eglise.

Pour l'instant, la cotisation annuelle est de 2€

Les votes en Assemblée Générale seront donc aussi modifiés, en prenant en compte les votes par correspondance ou par procuration auprès d'un membre de l'AMT.

Ces modifications feront l'objet d'un règlement intérieur.

## Expositions

Le 26 septembre 2009, l'AMT a tenu un stand au forum des associations, organisé par la Ville de Rouen.

Des contacts ont été pris avec des donateurs potentiels et des collectionneurs qui viendront acheter.

### Rappel :

Vous pouvez recevoir le bulletin trimestriel par courriel si vous nous donnez vos coordonnées internet. Cela peut réduire le coût de nos envois.

A ce jour, 230 réponses nous sont parvenues.  
Merci de poursuivre l'effort.

### AMT

62, rue de Cauville  
76100 ROUEN

Tél : 02 35 73 64 43

Mobile : 06 07 11 30 07

E-mail : [amt.rouen@wanadoo.fr](mailto:amt.rouen@wanadoo.fr)

### Compte bancaire BNP PARIBAS

63, Av. de Bretagne  
76100 ROUEN

Compte n° 02256 032852 08

I.P.N.S.